

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI de l'Agglomération Clermontoise

Action pour des parcours d'insertion professionnelle :

« Réactiver les savoirs de bases pour un nouveau projet professionnel »

encadrée par l'Ecole de la 2^{ème} Chance du Puy de Dôme avec le soutien de Clermont Auvergne Métropole dans le cadre de la politique de la ville et du Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes

PUBLIC

Cette action s'adresse à des personnes :

- Sans diplôme et/ou sans qualification.
- Âgé(e)s de plus de 25 ans
- Pour les candidats de plus de 30 ans uniquement : Habitant un quartier prioritaire de la politique de la ville s'étendant aux nouveaux quartiers prioritaires et quartiers de veille
- Eligibles PLIE

OBJECTIF DE L'ACTION :

Il s'agit d'une action permettant l'acquisition des bases nécessaires à l'insertion professionnelle vers l'emploi et/ou la poursuite de formation qualifiante :

- Réaliser une remise à niveau des savoirs de base,
- Développer ses compétences sociales et comportementales,
- Définir son projet professionnel,
- Découvrir et/ou intégrer l'entreprise et le monde du travail

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le parcours est individualisé et doit permettre la signature d'un contrat de travail ou d'intégrer une formation qualifiante. Il se déroule autour de 3 pôles :

- Acquisition des connaissances de base (français, mathématiques, informatique, culture générale)
- Découverte puis apprentissage d'un métier à travers l'alternance centre/entreprise. Les nombreux stages permettent aux stagiaires de préparer leur projet professionnel et d'affirmer leurs compétences sur le terrain (période en entreprise : 40% du temps).
- Développement des compétences socioprofessionnelles (compétences sociales, comportementales, citoyennes et culturelles). L'action vise à placer le stagiaire en situation réelle pour découvrir et exploiter ses aptitudes. (*Activités : Vie sociale et professionnelle (V.S.P.), Gestion de projet citoyen ou culturel, activités sportives, théâtre forum, communication...*)

ORGANISATION DE L'ACTION

L'action se divise en deux entrées :

Une entrée pour des candidats de 26 à 30 ans

Date de démarrage : 08/10/2018 à 8h30

Date de fin maximum : 26/04/2019

Nous contacter directement :

severine.ravet@esc-clermont.fr

Robin.jund@esc-clermont.fr

Une entrée pour des candidats de plus de 30 ans

Date de démarrage : 12/11/2018 à 8h30

Date de fin maximum : 17/05/2019

Information collective : 23/10/2018 à 9h

✓ Durée : 945 heures maximum

Dont heures en centre : 511

Dont heures en entreprise : 434

E2C

8 place Michel de l'Hospital

63000 Clermont-Ferrand

Référent du PLIE à contacter : Emmanuelle Millet 04 63 66 96 95

Référent E2C à contacter : Robin Jund – robin.jund@esc-clermont.fr

Statut de stagiaire de la Formation Professionnelle et rémunération assurée par l'ASP